



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 29 avril 2014*

Agenda

Mardi 29 et mercredi 30 avril

Colloque inter-académique « *Nature et artifice* », Fond. Singer-Polignac.

Lundi 5 mai

-15h : Installation de **Mario MONTI** comme membre associé étranger, Coupole de l'Institut (sur invitation).

Lundi 12 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean BAECHLER**, membre de l'Académie : « *Tableau raisonné des sciences morales et politiques* ».

Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Robert PITTE**, membre de l'Académie : « *La géographie, science morale et politique* ».

Mardi 20 mai

-9h : Colloque Olivier Lecerf, Grande salle des séances.

Lundi 26 mai

-12h30 : Réunion de la section Morale et Sociologie.

-15h : **Alain BESANÇON**, membre de l'Académie : « *Une science des religions est-elle possible ?* ».

Lundi 2 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie : « *Histoire et politique* ».

-Comité secret.

Lundi 9 juin : Pas de séance.

Lundi 16 juin

-9h30 : Entretien académique « *Hommage à François Dagognet* », présenté par **Bernard BOURGEOIS**.

-15h : Élection d'un membre titulaire dans la section Morale et Sociologie.

-**Thierry de MONTBRIAL**, membre de l'Académie : « *La prévision dans les sciences morales et politiques* ».

Lundi 23 juin

-15h : **Michel PÉBEREAU**, membre de l'Académie : « *La raison économiste* ».

Honneurs et distinctions



Par décret du président de la République en date du 18 avril 2014, le cardinal **Roger Etchegaray**, **Marianne Bastid-Bruguère** sont élevés à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur ;

Jean-Robert Pitte est promu officier de la Légion d'honneur.

C'est le Premier ministre **Manuel Valls** qui a remis, le samedi 26 avril, à la Villa Borghese, à Rome, la grand-croix au Cardinal, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient le Secrétaire perpétuel de l'Académie,

Xavier Darcos (voir la photo), et son confrère **Rémi Brague**.

Séance du lundi 28 avril

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 7 avril, le président **Bernard Bourgeois** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Georges-Henri Soutou a présenté deux ouvrages à ses confrères : une édition critique par Jacques-Alain de Sedouy du *Congrès de Vérone* de Chateaubriand (Paris, Honoré Champion, 2014, 868 pages) et *Géopolitique du terrorisme* de Jean-Michel Dasque (Paris, Ellipses, 2013, 303 pages).

Le président a ensuite passé la parole à **Philippe Mongin**, professeur à HEC, directeur d'études au CNRS, qui, pour cette communication sur « *le rôle des mathématiques dans les sciences humaines* », s'est placé dans une perspective historique et a d'abord évoqué les contributions de Quesnay et de Condorcet. Après avoir montré par trois exemples le rôle fondamental que les mathématiques revêtaient en sciences humaines, Philippe Mongin a conclu par une citation de Claude Lévi-Strauss déclarant en 1955 : "Si les sciences sociales doivent devenir véritablement des sciences, et, pour parler court, si elles doivent continuer d'exister d'ici vingt ans, il est indispensable qu'une réforme soit opérée de toute urgence. On peut, dès aujourd'hui, être certain que les jeunes spécialistes de sciences sociales devront désormais posséder une solide et moderne formation mathématique, sans quoi ils seront balayés de la scène scientifique".

À l'issue de sa communication, **Philippe Mongin** a répondu aux questions que lui ont posées **Bertrand Saint-Sernin**, **Jean Baechler**, **Georges-Henri Soutou**, **Yvon Gattaz**, **Jean Mesnard**, **Jean-Claude Trichet**, **Jacques de Larosière**, **Philippe Levillain**, **Gilbert Guillaume** et **Bernard Bourgeois**.

In memoriam

René Uhrich, correspondant de l'Académie (section Économie politique, statistique et finances) est décédé le mardi 22 avril à Paris à l'âge de 87 ans. Ancien élu strasbourgeois, au côté de Pierre Pflimlin puis de Marcel Rudloff, il a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace dont il fut le directeur général de 1978 à 1992. Il a également été professeur en économie régionale à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg.

À lire

- Dans le N°1 – 2014 de la « Revue d'histoire diplomatique », publiée par la Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique, les actes du colloque « Quelle gouvernance pour l'Union européenne après Lisbonne ? », organisé le 16 avril 2013 à la Fondation Singer-Polignac, avec un discours d'ouverture du Chancelier **Gabriel de Broglie**, une contribution de **Michel Pébereau** sur « la crise des dettes souveraines de la zone euro et le pacte budgétaire » et deux interventions liminaires de **Georges-Henri Soutou** qui d'abord dresse « l'état des lieux », puis tire les « conclusions » du colloque.

--Extrait de l'intervention de **Michel Pébereau** : « [Il faut] éviter que les mesures prises dans chaque pays pour assurer la sécurité du système financier aboutissent à une balkanisation du marché européen des financements. L'Union bancaire peut y contribuer. Mais il est vraiment souhaitable que le grand marché intégré des capitaux et des services financiers, prévu par l'Acte unique européen de 1987 pour le 1^{er} janvier 1993, soit enfin réalisé. Des progrès sont en outre nécessaires pour rapprocher la zone euro d'une zone monétaire optimale. Cela suppose à la fois la réalisation du grand marché intégré des services ; la réduction des obstacles à la circulation des travailleurs au sein de l'Union ; une coordination effective des politiques économiques nationales ; et la mise en place de mécanismes de solidarité qui sont indissociables d'un élargissement, à des questions économiques, des zones de souveraineté partagées. Tout cela suppose de réelles avancées de l'Union politique qui soulèvent des problèmes d'organisation et de contrôle démocratique au niveau européen, et aussi la question de l'acceptabilité d'une Europe à deux vitesses : l'Europe de la zone euro et de ceux qui veulent la rejoindre ; et l'Europe du grand marché. »

--Extrait des interventions de **Georges-Henri Soutou** : « On aurait pu [...] faire une monnaie commune, et non pas unique, permettant des ajustements plus faciles. On aurait pu concevoir au début de la crise grecque de permettre une sortie de ce pays de l'euro. Mais au point où on en est, et même si de nombreux économistes sérieux pensent que l'on devrait modifier carrément le système (sortie de l'euro pour certains, division de la zone entre un euro "faible" et un euro "fort", etc.), on imagine mal de ne pas continuer la zone euro. [...] Il est clair que le problème, qui est multifactoriel, devra être attaqué par tous les côtés. Cela représente un ensemble de mesures douloureuses à prendre, nationales et européennes, et il n'est pas concevable, sauf risque de révolte des peuples (que l'on n'empêchera pas en les qualifiant de "populistes") de se lancer dans cette entreprise sans améliorer considérablement la gouvernance de l'Union, ce qui est bien notre sujet. "Politique d'abord !" [...] Le plus urgent et le moins irréaliste serait sans doute de réformer en profondeur le fonctionnement interne de l'Union, aussi bien à Bruxelles que dans les rapports entre la Commission, les États et le Parlement, sans toucher fondamentalement aux traités existants. »

- **Jacques de Larosière** : « We needed greater political will and an institutional framework », dans *The International Economy*, Winter 2014. Extrait : « The problem was that, after a period of convergence towards the Maastricht criteria, Eurozone members started to diverge when the euro was launched in 1999. Public deficits and private borrowing ballooned in a number of peripheral countries from 2000 to 2009. Unit labor costs also seriously diverged. And balance of payments deficits went out of control. With hindsight, it is clear the Eurozone lacked the political will and institutional framework to contain public deficits as well as wage increases. Monetary policy was undoubtedly a factor that favored excessive private leveraging in the "overheated" part of the zone. But regulatory policies should have been put in place locally (such as counter-cyclical capital requirements on banks, and loan-to-deposit or loan-to-values ratios) in order to mitigate the effects of the single monetary policy on different country situations. »

- **Jean-Robert Pitte** : « Réforme du (très) cher millefeuille territorial : bon courage M. Valls ! », article paru *Acteurs de l'Économie – La Tribune* en date du mardi 22 avril. Extrait : « Les départements représentent une échelle territoriale à laquelle les habitants de la France sont accoutumés depuis 2 000 à 2 500 ans. Par exemple, l'Ardèche correspond au territoire de la cité gauloise des Helviens, la Dordogne à celui des Pétrocores. Le Haut-Rhin était celui des Rauraques et le Bas-Rhin celui des Triboques : sachant cela, étonnez-vous que les habitants des deux départements aient massivement refusé de fusionner au terme du referendum du 7 avril 2013, preuve que les frontières culturelles ont la vie plus dure qu'on ne croit ! [...] Quelles sont donc les réformes possibles pour rendre notre millefeuille plus digeste ? Voici quelques propositions dont je mesure à quel point elles peuvent apparaître iconoclastes. Tout d'abord, il faut revenir et surtout appliquer la règle d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite non remplacé. Cela ne nuira nullement à l'efficacité de l'action publique, aussi bien dans les administrations centrales parisiennes (ministères) ou déconcentrées (services préfectoraux, rectorats) que dans la plupart des collectivités territoriales. Que les charges de travail de chaque fonctionnaire soient analysées avec sérieux et honnêteté par les cadres de la fonction publique et que ces derniers disposent d'un volant de primes de motivation suffisant. Il est ensuite essentiel de recentrer l'État sur ses missions régaliennes et donc de faire maigrir fortement les administrations centrales encore trop pléthoriques. C'est une nécessité si nous décidons de nous orienter vers un début de fédéralisme européen qui rendra de grands services à la France en l'aidant à échapper à son sentiment d'exception qui lui fait croire aux vertus d'un État national omnipotent. Au fil des alternances politiques, rien ne change et il continue à étouffer l'esprit d'initiative des citoyens, y compris des fonctionnaires. [...] Sylvain Tesson, défendant une gestion de la Russie jugée par certains Français comme trop centralisée et autoritaire, écrit dans son dernier livre (*S'abandonner à vivre*, Gallimard, 2014, p. 77) : "Douze fuseaux horaires ensanglantés par près d'un siècle de démente socialisme ne se pilotent pas comme un duché bancaire de l'Europe baroque." Joli raccourci d'un écrivain-géographe qu'il convient de méditer et de décliner avant de redécouper bêtement la France. Comme il est évident que cela ne se fera pas, dispensons-nous de gaspiller une précieuse énergie. »